

**Secteur de
l'eau au Maroc :**
Pourquoi faut-il miser sur une
gouvernance juste et durable ?



Secteur de l'eau au Maroc : pourquoi faut-il miser sur une gouvernance juste et durable ?

La gouvernance de l'eau au Maroc est appelée, aujourd'hui plus que jamais, à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, tout en assurant une eau de qualité pour les générations futures. Une approche plus participative et concertée dans la gestion des ressources serait une piste à prendre avec sérieux.

Par Sabrina Belhouari, journaliste





Sur la route qui mène de Tinghir vers Errachidia, s'étendent quelques unes des dizaines d'oasis qui composent la ceinture oasienne du territoire du Tafilalet, l'une des plus importantes oasis du Sud Est du Maroc. En cette saison des orages, qui commence dès la fin du mois d'août et continue jusqu'au mois d'octobre, les habitants de la région sont très inquiets. « Cette année, il a plu plus que d'habitude. On reste très vigilants ces jours-ci au cas où il y aurait des crues importantes de l'oued qui traverse notre oasis. Pourvu que la pluie ne dure pas trop longtemps, sinon ca sera la catastrophe pour la récolte des dattes de cette année », s'inquiète un passager rencontré dans un taxi sur le chemin. En effet, le mois de septembre est, en principe, un mois chaud. Mais depuis quelques années, des irrégularités climatiques deviennent de plus en plus fréquentes. Cette pluie, inhabituelle dans cette région à ce moment de l'année, risque de faire pourrir les dattes non encore arrivées à maturité, menaçant toute une économie locale liée à l'agriculture et qui constitue l'activité principale pour la population. Celle-ci, affrontée, d'une part, à la sécheresse de plus en plus longue et, d'autre part, aux précipitations hors saison, se retrouve en position d'extrême vulnérabilité. Le territoire présaharien, dont une bonne partie se trouve dans la région de Draa Tafilalet, illustre parfaitement l'effet des changements climatiques sur la vie des habitants.

Mais la nature n'est pas le seul facteur de changements car, ici, l'impact de l'Homme sur son milieu est très visible. La ressource en eau mobilisée dans le Draa Tafilalet provient aussi bien des eaux superficielle que des ressources souterraines, ce qui met à mal les réserves hydriques lorsque la sécheresse est combinée à la forte consommation de l'eau. Une situation qui demande une gouvernance des ressources en eau extrêmement prudente et interactive. Cette région reste toutefois confrontée aux mêmes enjeux que le reste du Maroc en ce qui concerne l'eau : répondre à la demande qui augmente d'année en année, rationaliser son utilisation, mobiliser et diversifier les ressources, avec une attention particulière pour la mobilisation des eaux non conventionnelles, tout cela en préservant de la pollution et de la dégradation de la qualité de l'eau. Le plus critique est d'arriver à assurer l'accès à l'eau potable pour tous.

L'eau, garant de l'emploi et de la sécurité alimentaire

L'autre enjeu majeur est d'assurer l'eau d'irrigation pour le secteur agricole, moteur de croissance économique locale et un des piliers de l'économie le tout le pays. En effet, la part de l'amont agricole dans l'économie nationale atteint 74 milliards de dirhams, et malgré des cycles de sécheresse répétés que le Maroc a connu, le PIB agricole a plus que doublé depuis les années 60.

Le secteur contribue à 14 % au Produit Intérieur Brut (PIB) du pays et constitue le premier pourvoyeur d'emploi avec 4 millions d'emplois. D'autant plus que le secteur est directement lié au monde rural, qui accueille, selon les estimations 2017 de la Banque mondiale, 38% de la population totale du Maroc. Mais les enjeux liés à l'eau se situent au delà de la disponibilité de l'eau potable et de l'irrigation. Un autre phénomène menace dangereusement la stabilité du milieu rural et oasien dans cette région. Avec les sécheresses successives et la stagnation de la qualité de vie, « tous nos jeunes, filles et garçons, rêvent de partir à l'Europe pour un avenir meilleur. L'implication dans le développement et la préservation de l'eau et de l'oasis est le cadet de leurs soucis. C'est une réalité qui nous décourage à chaque fois qu'on veut proposer des projets de développement pour la population et le village », confie Ali Bounsir, président de l'Association Tabesbaste pour le Développement et la Solidarité. Cette situation n'est pas restreinte au milieu oasien, mais toucherait une grande partie de la jeunesse marocaine, (33% selon une enquête de la banque mondiale de 2012). Le

développement du secteur de l'eau apparait donc doublement stratégique, économiquement et socialement. Or, le secteur de l'eau se confronte à plusieurs contraintes, communes à plusieurs autres régions du Maroc, et qui rendent cette mission très difficile. En effet, les apports en eau sont hétérogènes dans les différents bassins hydrauliques de l'ensemble du pays, avec une faiblesse des apports en eaux superficielles, en plus du problème d'envasement des barrages qui réduit la capacité de stockage. Les changements climatiques induisent des sécheresses successives et des pluies torrentielles et les sols connaissent une dégradation importante due à l'érosion et l'appauvrissement. L'impact humain est, de son côté, particulièrement concerné, avec la pression exercée sur les eaux souterraines, accentuée par la prolifération des motopompes dont l'utilisation échappe à tout control. La détérioration de la qualité de l'eau résultant de la contamination par les fertilisants et l'augmentation de la salinité des eaux souterraines achève d'assombrir le tableau. Tout ceci est pourtant pris en considération dans la loi 35-15 relative à l'eau, et qui aborde

toutes les questions relatives à une bonne gouvernance de cette ressource.

Malgré les textes de loi, la multitude des intervenants (tableau 1), des stratégies et des plans mis en place pour assurer une bonne gouvernance de l'eau, des faiblesses persistent encore. Pour ne prendre que l'exemple de protection de la qualité de l'eau, il y a une insuffisance dans le cadre réglementaire relatif à la réutilisation des eaux usées épurées et l'élimination des boues des Station d'Épuration des Eaux Usées issues des opérations de traitement des eaux usées, ainsi qu'une dispersion dans les textes réglementaires entre plusieurs départements ministériels (Ministère de tutelle, Ministère de l'Intérieur, Santé). A cela s'ajoute l'insuffisance et le peu d'impact des opérations de sensibilisation et d'implication de la société civile et des acteurs locaux en matière de préservation de l'environnement et de développement durable. Résultat, dans le milieu rural, les décharges de déchets solides sont non contrôlées et rares sont les communes qui disposent d'un réseau d'assainissement liquide, encore moins de stations pour le traitement des eaux usées.

Une approche participative pour une meilleure gestion

Au Maroc, c'est dans le milieu rural où les enjeux de l'eau et la question de la bonne gouvernance deviennent critiques. Afin de développer Station d'Épuration des Eaux Usées, il est primordial de mettre en place un processus de prise de décision consensuel et entreprendre des actions concertées.

Le Conseil Economique, Social et Environnemental du Maroc (CESE) s'est penché sur l'intérêt d'adopter une approche de gouvernance de l'eau qui applique les principes de la démocratie participative, dans son rapport « La gouvernance par la gestion intégrée des ressources en eau au Maroc : Levier fondamental de développement durable », sorti en 2014. Il est question « d'une approche où les choix des projets et d'implémentation des solutions techniques émanent des populations locales et intégrant les contextes régionaux et locaux avec la présence effective des acteurs de la société civile et des usagers d'eau dans le processus de prise de décision », lit-on dans le rapport. Cette approche est parfaitement possible. Le modèle de gestion dans le village de Tabesbaste, dans la province de Tinghir, en est la preuve. Pour y parvenir, la société civile, et en particulier dans les milieux où les enjeux relatifs à l'eau sont importants, est amenée à renforcer ses capacités de plaidoirie pour défendre ses intérêts. « L'élément humain doit être au centre de toutes les actions entreprises dans l'amélioration des modes de gestion durable. Dans le Draa Tafilalet, la politique publique pourrait s'inspirer du savoir ancestral et des systèmes de gestion durables qui ont traversé des siècles et fait leurs preuves », remarque Lahcen Kabiri, enseignant chercheur dans le domaine du climat, l'environnement de l'eau et du patrimoine et président de l'Association Oasis Ferkla Pour l'Environnement et le Patrimoine AOFEP. Il s'agit d'initiatives comme le Programme d'Actions Concertées des Oasis (PACO), démarré depuis janvier 2015, dans le milieu oasien du Sud Est marocain, pour porter le projet « Renforcement de la gouvernance environnementale par le développement de la capacité des organisations non gouvernementale ». Le programme capitalise sur le mode de gouvernance ancestral représenté aujourd'hui par l'association des ayants droit, afin d'inspirer une nouvelle approche de gestion durable de l'eau. L'objectif final du projet est que la

société civile soit capable de jouer son rôle d'interface entre les structures étatiques d'une part, et la population et utilisateurs de l'eau d'autre part. Elle s'implique ainsi dans la sensibilisation de la population cible à l'importance de la préservation de l'eau et la facilitation la compréhension de la réglementation en vigueur pour tout ce qui est lié à l'utilisation de l'eau. Toujours dans la région de Draa Tafilalet, il y a des approches innovantes qui sont en cours de mise en place. « Il s'agit de la réglementation relative au périmètre de protection des khattaras, qui interdit le forage dans un rayon déterminé autour de l'ouvrage dans le but de préserver l'eau qui alimente celui-ci. Un autre outil de gestion participative qui est en phase d'expérimentation est le « contrat de nappe ». Il a été actionné dans une zone agricole pilote nouvellement créée à Boudhib, dans la province d'Errachidia. Le contrat de nappe sert à la sauvegarde et la préservation de la ressource en eau et il est signé par l'ensemble des intervenants (Agence du Bassin Hydraulique, agriculteurs, les différents départements de l'agriculture..etc). Une fois finalisé, il sera reproduit au niveau des autres nappes », assure Abderrahmane Mahboub, directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir Ziz Rheris.

Partant de la situation actuelle de la gestion de l'eau, il apparaît que le facteur humain est largement impliqué dans la dégradation des ressources en eau, beaucoup plus que l'incertitude liée aux changements climatiques. La consommation excessive de l'eau, la pression sur les nappes phréatiques, la pollution sous toutes ses formes, poussent à se poser la question : jusqu'à quand le modèle de gestion de l'eau actuellement appliqué au Maroc sera-t-il viable ? et quel sera le prix à payer si la politique actuelle continue d'accuser du retard dans la mise en place de mesures plus efficaces pour la protection des ressources en eau actuelles ?

Tabesbaste, un modèle de gouvernance locale à l'épreuve du temps et de la modernité

Le territoire présaharien constitué par les oasis est un exemple vivant de l'adaptabilité, la résilience et la gestion durable des ressources en l'eau. Ce savoir, qui s'est développé durant plusieurs siècles, a su composer avec l'aridité du milieu, l'irrégularité des pluies et les crues dévastatrices. Il a abouti à la mise en place d'une réglementation qui a fait ses preuves durant des siècles et a su maintenir l'équilibre entre l'Homme et son environnement. Le village de Tabesbaste, situé à une quinzaine de km de la ville de Tinghir, dans la région Draa Tafilalet, propose un mode de gestion de l'eau qui se réfère dans tous ses aspects à ce mode de gouvernance ancestral. En effet, l'organisation de cette communauté se fait en référence à l'assemblée traditionnelle appelée localement la « Jmaâ ». Le village de Tabesbaste a procédé en 1985 à la création pour la première fois d'une association des ayants droits pour institutionnaliser ce mode de gestion ancestral, à l'instar des autres territoires du Maroc à l'époque. Bien que, selon l'article 83 de la loi 113-14 relatives aux communes, le service de l'eau incombe à la collectivité locale, dans le milieu rural, ce sont le plus souvent les associations des ayants droits qui se chargent de

la distribution de l'eau auprès des habitants du ou des villages de la commune, dans le cadre de la gestion déléguée.

Aujourd'hui, l'association Tabesbaste pour le Développement et la Solidarité est l'instance de référence dans la prise de décision et la gestion des espaces collectifs du village (source d'eau, irrigation, parcours, terrains agricoles..etc). Cette instance est représentative de toutes les composantes de la communauté et est de ce fait reconnue localement par toute la population. La prise de décision au sein de l'association se réfère au droit coutumier « Alorf », qui définit la conduite de la vie sociale, économique et politique, à l'intérieur du territoire et à l'extérieur dans le rapport avec les communautés voisines. Ainsi, tout ce qui est relatif à l'eau est décidé par l'association, de la mobilisation des eaux jusqu'à la distribution équitable entre tous les membres, ainsi que le règlement des conflits.

Pendant plusieurs années, un conflit au sein de l'association persistait à cause du déséquilibre dans la représentativité des 4 fractions de la tribu. Cette situation bloquait toutes les décisions et a impacté négativement sur la gestion de l'eau du village, jusqu'en 2007,

où le bureau fut destitué. « Pour choisir les 12 nouveaux membres du bureau de l'association, chacune des 4 fractions de la tribu a proposé trois personnes parmi ses membres qui vont la représenter au sein du bureau, par un processus démocratique et participatif respectant les coutumes ancestrales. Aujourd'hui toutes les décisions mettent en priorité l'intérêt général de la communauté, et bannissent le favoritisme et l'individualisme sous toutes ses formes. Les projets qui sont proposés par l'association sont discutés et décidés collectivement par l'assemblée », explique Ali Bounsir, président de l'Association Tabesbaste pour le Développement et la Solidarité.

La gestion de l'eau se fait suivant le même procédé, en respectant le droit coutumier, instauré depuis près de 5 siècles dans cette communauté avec des règles strictes dans la distribution de l'eau. Cette répartition est appelée « droit d'eau » et est déterminée au prorata des efforts fournis par chaque famille dans le creusement de la khattara, l'ouvrage hydrique qui a acheminé l'eau à l'oasis. La khattara, est un système de dragage de l'eau lointaine par voie souterraine pour éviter la déperdition de l'eau dans le

milieu désertique, composé d'un canal souterrain par où l'eau est acheminée, sur une profondeur pouvant aller jusqu'à 10 mètres et plusieurs kilomètres de longueur. Le droit d'eau s'hérite d'une génération à une autre, et la durée du tour d'eau et le volume d'eau accordé à chaque ayant droit sont calculés en temps, ce qui permet d'éviter les conflits. Pour Tabesbaste, il a été établi que l'irrigation se fasse sur une durée de 15 jours qui couvre la totalité de la superficie agricole de l'oasis. Chaque famille connaît l'heure et la durée de son tour d'irrigation et le respecte à la seconde près. Ce mode de gestion ne laisse aucune place à l'erreur, et ce depuis des siècles. S'il y a un conflit autour de l'eau, les concernés se tournent vers le « tribunal » de la tribu, qui est constitué de personnes choisies et représentant chaque fraction de la tribu. Ces personnes sont appelées « Moaayanine » (traduit les désignés). Le conflit est ainsi géré localement, et surtout rapidement. Les villageois ont rarement recours au tribunal avec ce système de gouvernance. En revanche, pour la distribution de l'eau potable, l'association a convenu d'accorder un volume équitable pour toutes les familles, 294 au total, déterminé à 3 mètres cubes par mois.

Lorsque l'Office National de l'Eau Potable avait proposé, il y a quelques années, de prendre en charge la gestion de l'eau dans le village de Tabesbaste, en utilisant l'eau de la khattara du village, l'assemblée du village, représentée par l'association, a refusé. C'est dire à quel point

l'eau est précieuse dans le milieu oasien. C'était une question d'intérêt général décidé par l'ensemble de la tribu via ses représentants.

Dans cette même perspective d'intérêt général, l'association cherchait depuis plusieurs années une solution au problème de pollution de l'oasis causé par le lavage des vêtements dans le lavoir traditionnel se trouvant sur la seguia du village.

Il y a encore quelques décennies, le lavoir ne constituait pas de problème, vu que les femmes utilisaient des produits naturels pour le lavage : plantes savonneuses, argile et cendres. Mais depuis l'introduction de la lessive chimique et l'eau de javel, l'eau qui arrivait en aval de l'oasis, et qui fini dans les champs, est devenue impropre.

Des odeurs nauséabondes émanaient de l'aval de la seguia. Ce problème a persisté jusqu'à l'arrivée du projet des laveries collectives. Pour faire face à cette problématique, l'association française l'Eau Du Désert, qui œuvre depuis 10 ans pour la sauvegarde des Khetтары au Sud-est marocain, et en collaboration avec les associations locales de 5 oasis, et d'autres partenaires (PNUD, INDH, ORMVA, Programme des Oasis du Tafilalet, les communes territoriales..) a proposé à la population d'installer des laveries collectives modernes. L'initiative a été approuvée et depuis 2016 donc, la laverie collective de Tabesbaste a remplacé l'ancien lavoir (voir photos page 9). Toutes les femmes du village

ramènent leurs lavages à la laverie, moyennant un prix de 10 DH pour 10 Kg, ce qui correspond à un seul lavage. En plus des vêtements, la laverie propose également le lavage des couvertures. Avec l'abandon des lavages sur les séguias, les femmes sont soulagées de ce travail pénible et ont désormais l'opportunité, le lieu et le temps pour développer d'autres activités. La mise en place de la laverie a permis la création d'emploi permanent pour deux femmes, sans oublier les revenus financiers dont les bénéficiaires sont réinvestis dans un fonds « vert ». Ce fonds sert à financer la mise en place de projets pour les femmes du village.

« En seulement une année nous avons remarqué une dépollution progressive des eaux d'irrigation et des sols de l'oasis, mais aussi la diminution de la moitié du volume d'eau potable consommé dans le village. Qui était utilisé dans les lavages de vêtements à la maison. Après la réussite du projet de la laverie, nous réfléchissons à des solutions pour améliorer l'assainissement liquide notre village », conclue Ali Bounsir. Le village de Tabesbaste propose ainsi une approche adaptative de gouvernance locale de l'eau qui s'articule autour de l'humain et la protection des ressources. Même à petite échelle, ce modèle de gouvernance démontre que la gestion de l'eau, lorsqu'elle est concertée et approuvée par la majorité, elle s'avère plus efficace et pérenne.

Gouvernance de l'eau : un modèle de gestion local

La région du Draa Tafilalet, est composée de 5 bassins hydrauliques dont le plus important est celui de Guir-Ziz-Rheris (graphe 1 page 15). Elle adopte une stratégie de gestion de l'eau, locale, adaptée aux contraintes et aux spécificités hydrauliques et climatiques de son territoire, dont par exemple le recours aux ressources hydriques souterraines pour l'irrigation et l'eau potable. Pour se faire, l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rheris élabore le Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau (PDAIRE), d'une durée de 10 ans, et des plans de gestion de l'eau annuels. « C'est l'agence qui gère le domaine public hydrique et en contrôle l'utilisation. Elle gère les ouvrages hydrauliques comme les barrages, les forages, les bassins de rétention et les milieux aquatiques (nappes, cours d'eau), et délivre les autorisations de concessions de droit d'utilisation du domaine public hydraulique. Parmi ses autres prérogatives, l'ABH donne l'avis sur tout projet pouvant avoir un impact sur les ressources en eau et le domaine public hydraulique. Concernant l'agriculture, au début de chaque année agricole, il y a un programme de lâchers du barrage pour l'irrigation arrêté en concertation avec les entités représentant le secteur agricole ainsi que les associations des ayants droit, selon la situation de la retenue d'eau du barrage. Il est par exemple établi qu'en cas de sécheresse sévère, la priorité va à l'irrigation des arbres fruitiers », explique Abderrahmane Mahboub, directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique Guir-Ziz-Rheris.

Deux approches évolutive pour gérer l'eau

Pour faire face aux contraintes climatiques ainsi qu'à la pression importante sur la ressource en eau, le Maroc a mis en place une politique de l'eau qui a évolué dans le temps. Ainsi, la stratégie du Maroc dans le secteur de l'eau est passée par deux grandes phases. La première a commencé dès l'indépendance dans les années 60 et avait adopté une approche de gestion de l'offre. Cette phase était caractérisée par le développement de l'infrastructure hydraulique et a été marquée par l'instauration de la politique des barrages, deux actions stratégiques à l'époque afin d'assurer la sécurité en eau. Le Maroc dispose aujourd'hui de plus de 140 barrages d'une capacité de stockage totale de 17,6 milliards de m³. Cette phase a connu, en outre, le développement de l'irrigation à grande échelle pour développer l'agriculture, ainsi que le développement de l'assainissement liquide dans le milieu urbain (graphe 1 et 2 page 14). La deuxième phase a, quant à elle, débuté dans les années 2000 avec l'évolution vers une approche de gestion de la demande, et la mise en place de la nouvelle stratégie nationale de l'eau en 2009. Lors de cette phase, la politique de gestion a encouragé l'économie et la valorisation de l'eau, qui s'est illustrée en particulier par le lancement du Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEEI) visant la conversion massive à l'irrigation localisée. Cette phase a été marquée également par le démarrage de la mobilisation des ressources non conventionnelles avec le dessalement de l'eau de mer et la déminéralisation des eaux saumâtres. La préservation de la qualité naturelle des ressources en eau et leur protection contre la pollution ont été particulièrement développées depuis les années 2000, avec la mise en œuvre du Plan National d'Assainissement Liquide (PNA) et du Programme National des Déchets Solides Ménagers (PNDM).



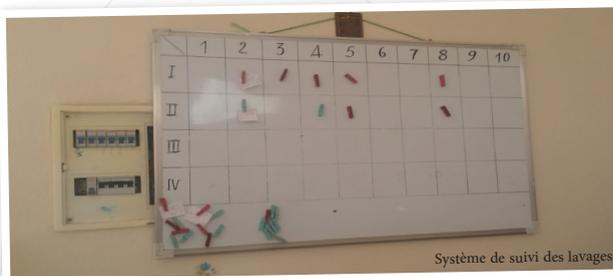
Bassin de filtration



Château d'eau



Salle des machines



Système de suivi des lavages



Ancien lavoir

Les lavoirs utilisent de la lessive écologique pour minimiser l'effet de pollution. Les eaux de lavage sont jetées dans des bassins de recyclage des eaux grises, qui sont filtrées à travers un ensemble de couches de gravier phyto plantés. L'eau filtrée qui en ressort est évacuée dans l'oued. Il faut compter 2 ans pour réaliser le projet de laverie : une année pour la préparation, la construction, la sensibilisation des femmes et la formation des gérantes, et une année voire 2 pour faire le suivi et la mise en place du plan de gestion. Deux des 5 laveries collectives du projet utilisent l'eau des puits et des châteaux d'eau gérés par les associations locales du projet. Les autres laveries sont raccordés au réseau de l'Office National de l'Eau Potable(ONEE).

Source : Sabrina Belhouari

SECTEUR DE L'EAU AU MAROC



Photo de khetaras entre Errachidia et Rissani, région de Draa Tafilalet
source : Sabrina Belhouani



Dans le Draa Tafilalet, il y a coexistence de trois types d'approvisionnement en eau potable, selon la géographie et selon la disponibilité de l'eau :
puisage, usage des eaux de source et les prélèvement dans la rivière.
Sur le territoire oasien, les populations ont recours à ces mêmes types d'approvisionnement, en plus de l'usage des khetaras, un système de dragage de l'eau caractéristique du milieu oasien du Maroc.

SECTEUR DE L'EAU AU MAROC

Photo de khetaras entre Errachidia et Rissani, région de Draa Tafilalet
source : Sabrina Bellouani



La superficie agricole
utile dans la région de
Draa Tafilalet totalise

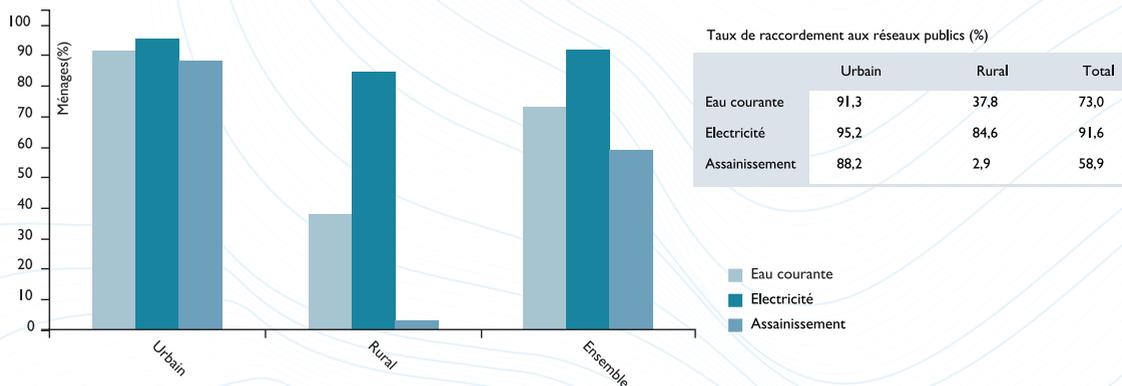
241 000 ha,

dont **154 000 ha**
irrigués, le tout réparti

sur **151 270**

exploitations agricoles
sur l'ensemble des
cinq provinces de la
région (Errachidia,
Tinghir, Midelt, Zagora
et Ouarzazate). La
généralisation du
Goutte-à-goutte dans
les agricultures est
un axe prioritaire du
Programme National
d'Economie d'Eau en
Irrigation (PNEEI)



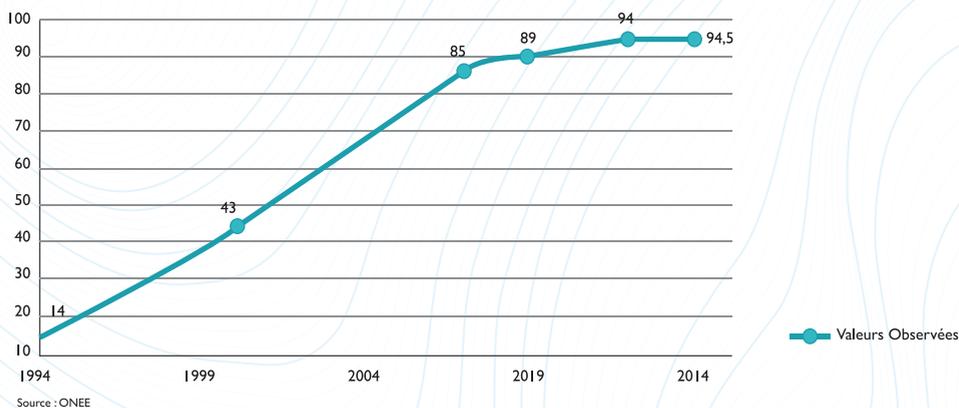


Accès à l'assainissement :

Le milieu rural n'a pas encore totalement accès à l'assainissement liquide

La proportion des ménages urbains ayant accès à un réseau d'évacuation des eaux usées est passée de 74,2% en 1994 à 88,5% en 2014, selon les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2014. Si on inclut la population disposant de fosses septiques, la proportion des ménages urbains ayant accès à un système d'assainissement amélioré est passée de 90,0% en 2004 à 97,3% en 2014. Cependant, le milieu rural continue d'enregistrer un énorme retard dans ce domaine, car la part des ménages ayant accès à un réseau d'évacuation des eaux usées est de seulement 2,8% en 2014. La part de la population rurale ayant accès à un système d'assainissement amélioré (avec fosses septiques) est passée de 38,1% en 2004 à 53,3% en 2014.

Source : Recensement général de la population et de l'habitat de 2014-Haut Commissariat Au Plan

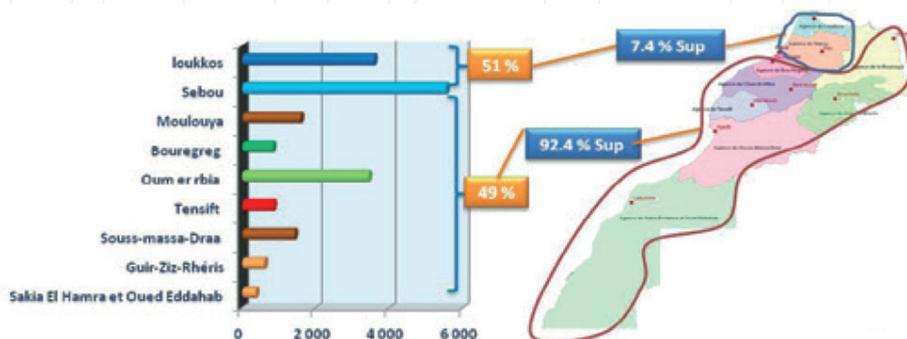


Accès à l'eau :

Generalisation de l'accès à l'eau dans le milieu rural

L'accès à l'eau potable a été généralisé en milieu urbain depuis 1995. En 2013, la population urbaine desservie est alimentée à près de 94% par des branchements individuels et à 6% par des bornes-fontaines. En milieu rural, depuis le lancement du Programme d'approvisionnement groupé en eau potable rural (PAGER18), le taux d'accès à l'eau potable est passé de 14% en 1994 à 85% en 2007 pour atteindre 94,5% à la fin de l'année 2014. La population bénéficiaire cumulée est passée de 3,4 millions d'habitants en 1995 à 12,6 millions en 2012. L'investissement global cumulé durant la période 1995-2012 a atteint près de 13,5 milliards de dirhams

Source : Recensement général de la population et de l'habitat de 2014-Haut Commissariat Au Plan



Source : Département de l'eau 2013

Répartition des eaux superficielle par bassin hydraulique :

Une grande disparité dans la répartition spatiale des eaux superficielle

Les deux bassins hydrauliques de Loukkos et Sebou représentent à eux seuls 49% de l'apport en eaux superficielles du Maroc, alors que les 7 autres bassins cumulent les 51% restants. Les apports d'eau dans le Bassin de Ghir-Ziz-Rheris, les plus bas au Maroc, sont caractérisés par une très forte irrégularité saisonnière et interannuelle et sont évalués à 656.4 Mm³/an.

Source : La gouvernance par la gestion intégrée des ressources en eau au Maroc-CESE-2014

Tableau récapitulatif des principaux acteurs intervenant dans le secteur de l'eau et leurs domaines d'action

Domaines d'intervention	Qui fait quoi ?							
	ABH	METLE	ONEE	MADRPM	ORMVA	CL	Association	AUE
Inventaire des ressources en eau	*	*						
Mobilisation	*	*		*		*		
planification	*	*	*					
Transport			*	*	*	*	*	*
distribution			*			*	*	*
irrigation	*	*		*	*	*	*	*
Hydro-électricité	*	*						
Surveillance de la qualité	*	*	*	*	*	*		
Police de l'eau	*							

ABH : Agence du Bassin Hydraulique

METLE : Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau.

ONEE : Office National de l'Eau et de l'Électricité

MADRPM : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts.

ORMVA : Office Régional de Mise en Valeur Agricole

CL : Collectivité Locale

AUE : association des Usagers de l'Eau

■■ HEINRICH BÖLL STIFTUNG
RABAT
Maroc

À propos de l'étude

Ce document présente un reportage réalisé par Mme. Sabrina Belhouari qui traite la gestion de l'eau dans la région de Draa Tafilalet, et vise à sensibiliser sur la nécessité d'utiliser l'approche participative dans la gestion des ressources au Maroc. Ceci est dans le cadre du programme « transformAfrica : Vers une transformation écologique et sociale en Afrique ».

Auteurs: Sabrina Belhouari

Editeur: Heinrich-Böll-Stiftung RABAT – Maroc

Coordination: Soufyane Fares

Date de Publication: Mai 2019

Conception et Impression: GraphoPub

Copyright photo: Sabrina Belhouari



Publié par la Heinrich-Böll-Stiftung RABAT- Maroc, 2019.

Vous êtes autorisé à partager, distribuer et communiquer ce matériel par tous les moyens et sous tous formats, selon les conditions suivantes : Attribution – Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien et indiquer si des modifications ont été effectuées ; Pas d'utilisation commerciale - Vous n'êtes pas autorisé à vendre tout ou une partie du matériel composant cette œuvre ; Pas de modifications – dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée.

La Fondation Heinrich Böll Rabat – Maroc ne peut être tenue pour responsable de l'usage de ce document par de tierces parties.

